



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Antisemitisme

Question écrite n° 422

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur la recrudescence, depuis quelques semaines, des actes de vandalisme antisémites contre les synagogues et les cimetières israéliens à travers le pays. Ces méfaits suscitent une vive émotion dans la communauté israélienne. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il compte prendre pour endiguer cette recrudescence inquiétante.

Texte de la réponse

Reponse. - La protection des personnes et des biens de la communauté israélienne fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des services de police qui assurent cette mission soit par des gardes statiques permanentes ou temporaires, soit par des patrouilles en fonction de la nature des lieux (école, lieux de culte, etc), mais aussi des périodes de l'année (fêtes religieuses) et des circonstances. L'analyse statistique des actions violentes à caractère antisémite portées à la connaissance de la direction centrale de la police judiciaire fait apparaître que celles-ci ont constamment baissé de 1982 à 1986. Toutefois, depuis le début de l'année 1987, une certaine recrudescence a été constatée, tendance qui s'est confirmée durant le premier semestre 1988. Ces exactions n'ont fait l'objet d'aucune revendication précise mais, pour la plupart, ont été accompagnées d'inscriptions à caractère nazi ou antisémite. C'est pourquoi les instructions ministérielles, diffusées le 11 juillet dernier à tous les préfets, insistent pour que les forces de police et de gendarmerie soient à nouveau sensibilisées à ce problème et que soient mises en œuvre, en accord avec les autorités judiciaires, toutes les mesures prévues par la loi pénale, afin d'enrayer cette tendance inquiétante de xénophobie et de racisme.

Données clés

Auteur : [M. Raoult •ric](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 422

Rubrique : Racisme

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juillet 1988, page 2172